

## Temps passerelle

Vous souhaitez préparer votre enfant à sa future scolarisation en classe maternelle, faire connaissance avec l'école et créer des conditions favorables à la séparation.

Un temps passerelle est organisé pour les enfants qui vont faire leurs premiers pas vers leur vie d'écolier



[www.charente-limousine.fr](http://www.charente-limousine.fr)

## Les trois services de la maison petite enfance sont ouverts sur les temps scolaires.

### Relais Petite Enfance (RPE)

Lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

### Permanences (prendre rendez-vous)

Lundi de 13h à 17h

Mercredi de 13h à 15h

### Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

Jeudi de 15h à 17h

### Micro-crèche

Mardi de 8h30 à 17h

## *Les P'tits drôles*

Maison petite enfance

1 rue Sainte Barbe

16260 Chasseneuil sur Bonnieure

Contact : Françoise VINCENT, responsable

Tel : 06 12 97 35 92

Courriel : [francoise.vincent@charente-limousine.fr](mailto:francoise.vincent@charente-limousine.fr)

**CHARENTE**  
LIMOUSINE

**CHARENTE**  
LIMOUSINE

Maison Petite Enfance  
Chasseneuil-sur-Bonnieure



*Les P'tits Drôles*

## Relais Petite Enfance

Il propose des ateliers le lundi et le jeudi de 9h à 12 h. Ces séances sont gratuites et réservées aux professionnels et aux enfants qu'elles accueillent (rencontre et échanges avec d'autres assistants maternels, aide à l'obtention de l'agrément, recherche d'un mode de garde sur le territoire, aide à la rédaction du contrat de travail et de sa mise en oeuvre...).

Le lundi après-midi, la permanence donne la possibilité aux parents et aux assistants maternels de prendre rendez-vous.



## Micro-crèche

Accueille les enfants les mardis de 8h30 à 17 h. Elle permet aux enfants de vivre pleinement une journée avec d'autres enfants grâce aux activités et aux jeux proposés. Elle permet notamment de bien préparer l'entrée à l'école. Un dossier d'inscription est constitué et la participation des parents est calculée suivant les revenus de la famille.

## Lieu Accueil Enfants Parents

Il est ouvert gratuitement le jeudi de 15h à 17 h. C'est un lieu de partage pour les parents et les enfants qui peuvent expérimenter les jeux et les activités proposés mais aussi commencer l'apprentissage de la séparation. Ce temps convivial donne aux parents la possibilité de s'informer, de discuter de leurs joies et de leurs difficultés d'être parents. Il permet aux nouveaux arrivants de créer des liens.

